



DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022

DOSSIER ASSOCIATION

La campagne de subventions 2022 se déroulera du **13 Septembre 2021** jusqu'au **03 Octobre 2021**.

Vous pouvez déposer votre dossier:-

- **En ligne**, sur le site www.montpellier.fr

ou

- **à l'Hôtel de Ville, uniquement sur RDV, du 20 septembre au 01 octobre**
(RDV à prendre dès le 13 septembre, au 04.34.88.75.03 - 04.67.13.64.87 - 04.67.34.70.10)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Les personnes malentendantes et les établissements publics* peuvent joindre les référents par courriel
subventions-partenariats@ville-montpellier.fr

Le dossier devra être déposé en un seul exemplaire complet et sans agrafes. Seuls les dossiers complets seront enregistrés.

Nom :

DEMANDE 1

- Fonctionnement/Projet **hors thématique Culture** (Fiche A)
- Investissement (Fiche B)
- Réponse appel à projet ou thématique Culture (Fiche C correspondante)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration

Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 2

- Projet **hors thématique Culture** (Fiche A)
- Investissement (Fiche B)
- Réponse appel à projet ou thématique Culture (Fiche C correspondante)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration

Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 3

- Projet **hors thématique Culture** (Fiche A)
- Investissement (Fiche B)
- Réponse appel à projet ou thématique Culture (Fiche C correspondante)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration

Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 4

- Projet **hors thématique Culture** (Fiche A)
- Investissement (Fiche B)
- Réponse appel à projet ou thématique Culture (Fiche C correspondante)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration

Thématique :

N° Demande :

NOTICE POUR REMPLIR CE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Ce dossier doit être impérativement utilisé par toutes les structures sollicitant une subvention auprès de la Ville de Montpellier. (Attention : les établissements publics doivent télécharger le dossier spécifique).

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics et est composé de :

- **La présentation de l'association (Pages n°1, 2 & 3)**

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- ✓ **D'un numéro SIRET** : Obligatoire pour l'obtention d'une aide publique. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander en ligne via « Le Compte Asso » <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>. Depuis le 1er janvier 2020, l'INSEE (Centre statistique de Metz) n'enregistre plus que les modifications de numéro SIRET (les demandes de création se font uniquement en ligne).

- ✓ **D'un extrait du Journal Officiel** : Obligatoire pour obtenir la personnalité juridique. Sans cette formalité, une association ne peut recevoir de subventions publiques, dons ou legs de particuliers.

- **Les budgets prévisionnels de la structure 2021 et 2022 (Page n°4)**

- **Les informations relatives aux aides perçues (Page n°5)**

- **La déclaration sur l'honneur (Page n°6)**

Cette attestation permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire (dans ce cas fournir une délégation de signature), de signer la demande de subvention pour certifier l'exactitude des informations déclarées.

Attention : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

- **La Fiche A : Demande dans le cadre du fonctionnement général ou d'un projet**

Cette fiche vous permet de formuler soit une demande de fonctionnement soit une demande pour la réalisation d'un projet particulier.

Elle est à utiliser dans l'un ou l'autre cas. Une fiche A doit être établie pour chaque demande.

Attention : une demande de fonctionnement ne peut être formulée qu'une seule fois.

- **La Fiche B : Demande dans le cadre d'un projet d'investissement**

Cette fiche est à renseigner dans le cadre d'un achat d'équipement ou de réalisation de travaux d'un montant supérieur à 5 000 €.

- **La Fiche C : Demande s'inscrivant dans les critères d'un appel à projet ou dispositif spécifique**

- Fiche C1 : Appel à projets « Partenariat Sport – Stages sports » - Service des sports 04.34.88.76.93
- Fiche C2 : BAJ – Bourse Animation Jeunes - Service Jeunesse : 04.67.92.30.50
- Fiche C3 : PACE-Propositions Artistiques et Culturelles pour les Ecoles - Direction Education 04.67.34.70.29
- Fiche C4 : Classes découvertes - Direction Education 04.67.34.70.29
- Fiche C5 : Demande subvention projet/fonctionnement pour une association culturelle

Pour plus de renseignements concernant ces dispositifs vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Ville (www.montpellier.fr). Les fiches C sont téléchargeables sur le site de la Ville ou disponibles en mairie auprès du Service Certification et Partenariats.

INFORMATIONS STATUTAIRES

Merci de compléter :

Date de création : __ / __ / ____

N° enregistrement RNA : W.....

SIRET :

- **Nom statutaire :**
- **Composition du bureau** (date de la dernière élection : __ / __ / __) :

Qualité	Nom Prénom	Courriel	Téléphone
Président(e) @.....	-----
Trésorier(e) @.....	-----
Secrétaire @.....	-----
Si présidence collégiale			
Co-Président(e)1			
Co-Président(e) 2			
Co-President (e) 3			

- **Adresse du siège social :**
.....
.....
.....

Code postal : Ville :



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

▪ **Nom du Directeur / Responsable** :

Tel : Courriel :

▪ **Adresse courrier de l'association** (si différente du siège social)

.....
.....

Code Postal : Ville :

▪ **Adresse courriel de l'association** :

▪ **N° de licence d'entrepreneur de spectacle** (obligatoire pour les exploitants de lieu, les producteurs ou diffuseurs de spectacle, dans une limite supérieure à 6 représentations par an – art. L.7122-2 du Code du Travail)

.....

Quartier principal d'intervention

Montpellier centre
 Hôpitaux - Facultés

Mosson
 Les Cévennes

Croix d'Argent
 Près d'Arènes

Port Marianne

Public visé

Tout public
 0-5 ans
 29-64 ans

6-11 ans
 65 et plus

12-16 ans

17-29 ans



INFORMATIONS LEGALES COMPLEMENTAIRES

La structure :

- a un agrément administratif ? Si oui, précisez : Oui Non
.....
- adhère à un réseau ou une fédération ? Si oui, précisez Oui Non
.....
- L'association est-elle reconnue d'utilité publique : Oui Non
Si oui, date de publication au Journal Officiel :
- L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? Oui Non

 **INFORMATIONS RELATIVES AU DERNIER EXERCICE CLOS** *(les informations doivent être conformes à la périodicité comptable de l'association : année civile 2020 ou scolaire 2020-2021)*

▪ **Nombre d'adhérents :**

Répartition des adhérents :

Montpelliérains	Autres communes	Total

La structure a-t-elle des personnes morales adhérentes ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?.....

▪ **Ressources humaines :**

Nombre de bénévoles : dont équivalents temps plein :

Nombre total de salariés : dont équivalents temps plein :

Nombre de CDI	Nombre de CDD	Nombre d'emplois aidés	Nombre d'intermittents	Autres

BUDGETS PREVISIONNELS GLOBAUX 2021 et 2022

(Pour les structures fonctionnant en année scolaire les périodes correspondent à 2020/2021 et 2021/2022)

Dépenses = Recettes le sous-total et total des dépenses doivent être égaux aux recettes

DEPENSES	Montants prévisionnels 2022	Montants prévisionnels 2021	RECETTES	Montants prévisionnels 2022	Montants prévisionnels 2021
60 - ACHATS	€	€	70 - VENTES	€	€
- Achats d'études ou prestations de services			Billetterie		
- Achats de matières et fournitures			Marchandises		
- Fournitures non stockables			Prestations de services		
- Autres			Produits des activités annexes		
61 - SERVICES EXTERIEURS	€	€	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	€	€
- Sous traitance générale			Collectivités territoriales et EPCI VILLE DE MONTPELLIER:	REGION OCCITANIE	
- Locations mobilières et immobilières				DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
- Entretien et réparation				MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	
- Autres				- Demande 1	
				- Demande 2	
				- Demande 3	
				- Demande 4	
				- Demande 5	
				AUTRE:	
				Europe Détailler	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	€	€	Etat Détailler		
- Intermédiaires et honoraires			Autres		
- Publicités, publications				
- Déplacements, missions et réceptions				
- Services bancaires, autres				
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	€	€	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	€	€
- Taxe sur les salaires			- Dons, collectes		
- Impôts locaux / fonciers			- Cotisations des membres		
- Autres impôts et taxes :					
64 - CHARGES DE PERSONNEL	€	€	76 - PRODUITS FINANCIERS		
- Salaires bruts					
- Charges patronales					
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
66 - CHARGES FINANCIERES			78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	€	€	SOUS-TOTAL DES RECETTES	€	€
ATTENTION, LE SOUS TOTAL DOIT ÊTRE EQUILIBRE: DEPENSES = RECETTES					
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	€	€	87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	€	€
- 860 Secours en nature			- 870 Bénévolat		
- 861 Mise à disposition gratuite de biens			- 871 Prestations en nature		
- 862 Mise à dispo gratuite de prestations			- 875 Dons en nature		
- 864 Personnel bénévole					
TOTAL DES DEPENSES	€	€	TOTAL DES RECETTES	€	€
ATTENTION, LE TOTAL DOIT ÊTRE EQUILIBRE: DEPENSES = RECETTES					

❖ **Montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2020 €**

❖ **Commentaires de la structure sur l'évolution du budget entre 2021 et 2022:**

.....

INFORMATIONS RELATIVES AUX AIDES PERCUES

L'association a reçu un montant total d'aides publiques sur les 3 derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

- Inférieur ou égal à 500 000 euros
 Supérieur à 500 000 euros

La structure bénéficie-t-elle de contributions en nature de la part de collectivités locales ? Si oui, indiquez la collectivité et la valeur estimative :

- Mise à disposition de locaux Oui Non
- Mise à disposition de personnels Oui Non
- Mise à disposition de matériels Oui Non
- Mise à disposition de services Oui Non

Collectivité	Valeur	Description

Etat récapitulatif des subventions

SUBVENTIONS	Montant perçu en 2020	Montant voté en 2021	Montant sollicité pour 2022
Etat (DRAC, autres préciser) <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>			
Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée			
Conseil Départemental de l'Hérault			
Métropole de Montpellier			
Ville de Montpellier (préciser la thématique) <div style="border: 1px solid black; height: 15px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>			
Fonds Européens			
Autres collectivités territoriales (préciser)			
CAF (Préciser le dispositif)			
Concours Privés (préciser)			
Autres (préciser)			

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

(cocher les cases correspondantes)

Madame

Monsieur

NOM : Prénom(s) :

Représentant(e) légal(e) de la structure, en qualité de

Président(e)

Responsable dûment habilité(e) par une délégation de signature (dans ce cas, joindre obligatoirement, une copie de la délégation dans ce dossier)

- Déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents ;
- M'engage à fournir à la **Ville de Montpellier** tous documents complémentaires qui lui paraîtront utiles ;
- Prends acte du fait de la non réalisation du projet ou de toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention attribuée à la structure ;
- M'engage à utiliser la subvention conformément à la convention d'attribution, étant précisée l'interdiction, conformément à la réglementation en vigueur, du reversement de la subvention à d'autres structures ;
- Certifie que la structure se conforme le cas échéant pour le recours à ses prestataires, aux règles définies par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- M'engage à avoir pris connaissance de la charte de laïcité (annexée au présent formulaire). L'association veille à respecter les principes de la charte de laïcité et à les mettre en œuvre dans ses actions. Tout manquement avéré conduira au non-versement ou à la restitution de la subvention accordée.
- M'engage à avoir pris connaissance de la charte éco-responsable (annexée au présent formulaire) et veille à respecter les principes de la charte.

Fait à

le .. / .. / 2021

NOM, Prénom(s)

.....

Signature

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- 1 Derniers statuts en vigueur (s'il s'agit d'une première demande ou en cas de modification)
- 2 Dernier Procès-Verbal de l'Assemblée Générale et/ou du Conseil d'Administration
- 3 Le rapport d'activité 2020
(Exercice 2019/2020 pour les structures fonctionnant en année scolaire)
- 4 Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2020
(Exercice 2019/2020 pour les structures fonctionnant en année scolaire)
- 5 Le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont perçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou subventions.
- 6 La charte de laïcité signée (à ne pas retourner si vous l'avez signée)
- 7 La charte écoresponsable signée (à retourner uniquement si vous avez prévu la mise en place d'évènements en 2022)

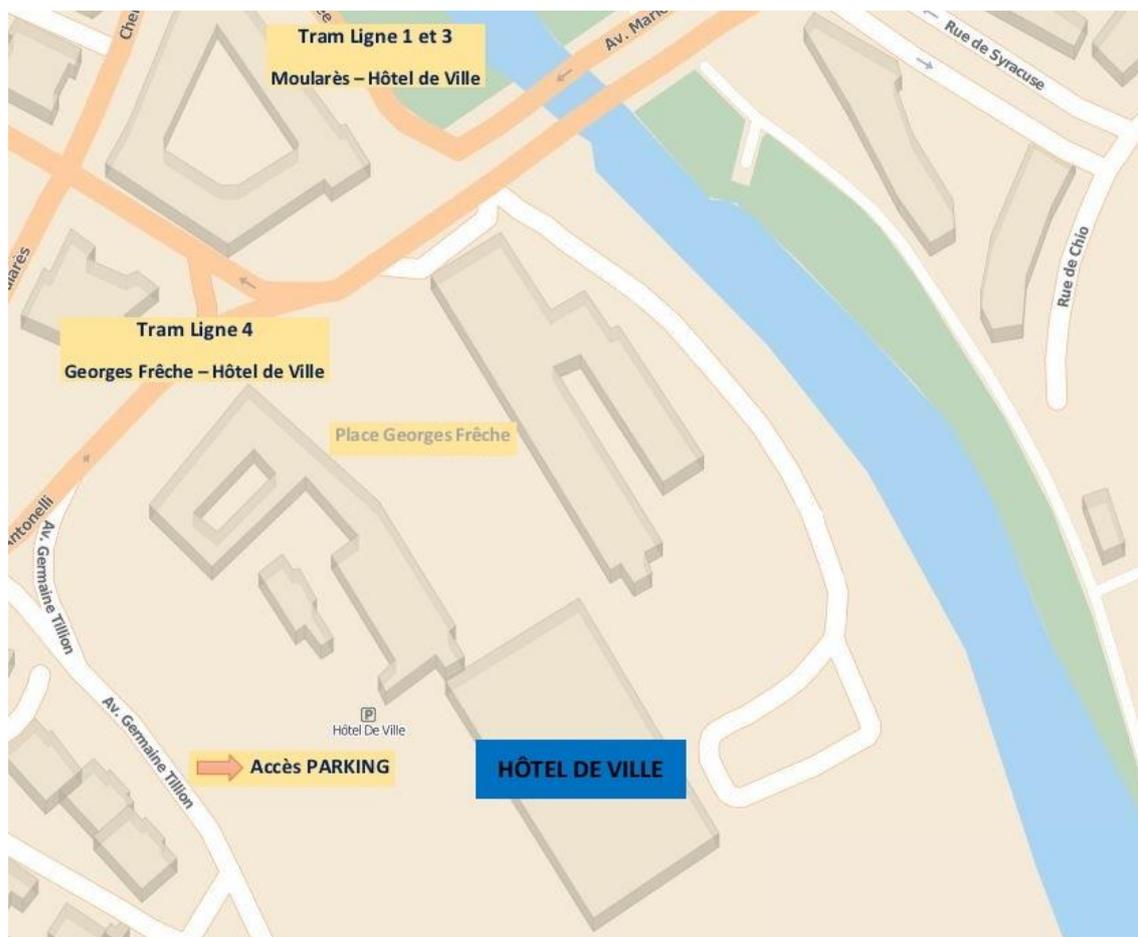
**Seuls les dossiers complets
seront enregistrés et instruits**

HÔTEL DE VILLE

1 place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2

Pour tout renseignement vous pouvez joindre vos référentes subventions et partenariats :

04.67.34.70.10 / 04.34.88.75.03 / 04.67.13.64.87



montpellier.fr





**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHARTRE DE LA LAÏCITE

Considérant que la République laïque oblige autant qu'elle protège et garantit l'égalité entre toutes et tous, les signataires de cette charte s'engagent :

- à faire respecter, à promouvoir et à faire partager, dans chacune des actions menées, la mise en œuvre de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » en veillant à une juste application du principe de laïcité ;
- à prévenir les phénomènes de pression, de rejet de l'autre ou de discriminations notamment à cause de sa religion, de sa conviction, de son sexe, ou d'une quelconque appartenance réelle ou supposée ;

Article 1 : La laïcité contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la dignité des personnes.

La République laïque ne tolère aucune discrimination, notamment entre les femmes et les hommes, qu'elle découle d'un motif religieux ou autre. La laïcité contribue à promouvoir une culture commune du respect, du dialogue, de la tolérance mutuelle et de la considération d'autrui comme semblable doté de la même dignité et des mêmes droits.

Article 2 : La laïcité est le socle de la citoyenneté.

La laïcité est notre bien commun. Elle doit être promue et défendue par les pouvoirs publics et par tous les acteurs de la vie associative. Elle doit rassembler et ne pas être une source de divisions. La République laïque se fixe pour objectif de regrouper les femmes et les hommes divers autour de valeurs partagées, telles que la liberté de conscience ou l'égalité de tous quels que soient, notamment, leurs appartenances religieuses, convictionnelles ou leur sexe.

Article 3 : La laïcité garantit la liberté de conscience.

La laïcité garantit la liberté de conscience qui permet la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion. La liberté de croire inclut celle de pratiquer une religion, en privé ou en public, dès lors que les manifestations de cette pratique ne portent pas atteinte à l'ordre public établi par la loi. La République laïque permet à toutes et tous d'affirmer publiquement leurs convictions sans que cela ne puisse les mettre en danger.

Article 4 : La laïcité contribue à la fraternité.

La laïcité fédère, renforce l'unité de la nation et contribue à la mise en œuvre de l'idéal républicain de fraternité.

Article 5 : La laïcité garantit le libre arbitre.

La laïcité offre à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. La République laïque n'admet aucune injonction ni contrainte visant à imposer l'adhésion à une conviction, religion, ou à une pratique quelle qu'elle soit. Aucune religion ni aucun courant de pensée ne peut imposer ses prescriptions à la République.

Article 6 : La laïcité contribue à l'égal accès aux services et équipements publics.

La laïcité garantit la neutralité de l'État, des collectivités locales et des services publics et leur parfaite impartialité vis-à-vis de tous les usagers, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. La neutralité s'impose aux agents et salariés exerçant une mission de service public. De même, toute discrimination à raison notamment de la religion, de la conviction, du genre ou de l'orientation sexuelle doit être poursuivie. Nul usager ne peut être exclu de l'accès aux services et équipements publics en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

Article 7 : Les associations subventionnées participent à la promotion de la laïcité.

L'organisation des activités des associations subventionnées est respectueuse du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience, l'égalité et l'accueil de toutes et tous quelles que soient leurs convictions ou religion. Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur des associations n'exerçant pas une mission de service public. Pour les salariés et bénévoles de ces associations, les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

Fait à _____, le _____

Signature et cachet



FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION CLASSIQUE (FONCTIONNEMENT OU PROJET)

Nom de la structure :

Code
Réservé à l'administration

- Thématique (champ réservé à l'administration) :
- N° Dossier (champ réservé à l'administration) :

Remplir une seule fiche A pour du fonctionnement et autant de fiches A que de projets

Responsable du suivi de la demande :

Nom :Prénom :

Qualité:

Téléphone:Courriel:

Fonctionnement

ou

Projet

Renouvellement d'un projet

Nouveau projet

Montant demandé €

Montant du budget prévisionnel global de la structure 2022 (ou 2021/2022).....€

Présentation et objectifs de la demande :

.....

.....

.....

.....

Titre (dans le cadre d'un projet) :

.....

.....

Dates (dans le cadre d'un projet) :

.....

.....

Principales activités prévues en 2022 (ou 2021/2022) :

Activité	Lieu (indiquer le quartier)	Date	Nombre participants prévus	L'activité a lieu dans l'un des 12 quartiers Politique de la Ville* OUI/ NON

* Les 12 Quartiers Politique de la Ville (QPV) sont : Mosson, Celleneuve, Petit Bard-Pergola, Cévennes, Pas du loup - Val de Croze, Gély, Figuerolles, Vert-bois, Aiguelongue, Pompignane, Près d'Arènes et Lemasson.

Pour une demande de projet, renseignez les informations suivantes :

Localisation :

- | | | | |
|--|---------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Montpellier centre | <input type="checkbox"/> Mosson | <input type="checkbox"/> Croix d'argent | <input type="checkbox"/> Port Marianne |
| <input type="checkbox"/> Hôpitaux - Facultés | <input type="checkbox"/> Les Cévennes | <input type="checkbox"/> Près d'Arènes | |

Public visé

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Tout public | | | |
| <input type="checkbox"/> 0 – 2 ans | <input type="checkbox"/> 6 – 10 ans | <input type="checkbox"/> 19 – 24 ans | <input type="checkbox"/> 30 – 64 ans |
| <input type="checkbox"/> 3 – 5 ans | <input type="checkbox"/> 11 – 18 ans | <input type="checkbox"/> 25 – 29 ans | <input type="checkbox"/> 64 ans et plus |

Plan de financement du PROJET :

Les dépenses doivent être égales aux recettes.

(Inclure le montant de la subvention sollicitée auprès de Montpellier Méditerranée Métropole et des autres collectivités)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> €	Cotisations des membres	<input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> €
Charges de personnel	<input type="text"/> €	Dont (détail) :	
Autres (précisez)		- Etat	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> €
		- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> €
		Dons	
		Produits financiers	<input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> €
			<input type="text"/> €
Total dépenses	<input type="text"/> €	← = → Total recettes	<input type="text"/> €

Les dépenses doivent être égales aux recettes.



FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET D'INVESTISSEMENT

Nom de la structure : Code

- **Thématique (champ réservé à l'administration) :**
- **N° Dossier (champ réservé à l'administration) :**

Cette demande ne doit être formulée que pour la réalisation de travaux ou l'achat de gros matériels dont le montant est supérieur à 5 000 €

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Montant demandé €

Intitulé du projet :

.....
.....

Présentation et objectifs du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Localisation du projet (dans le cadre de travaux) :

.....
.....
.....
.....

Période et durée de réalisation :

.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires pertinentes :

.....
.....
.....

Plan de financement du projet d'investissement :

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes. Inclure le montant de la subvention sollicitée auprès de la Ville et des autres collectivités)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes	
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> €	
Services extérieurs	<input type="text"/> €	Fonds propres	<input type="text"/> €	
Taxes et impôts	<input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €	
Terrains/Aménagements	<input type="text"/> €	Dont (détail)		
Charges de personnel	<input type="text"/> €	- Etat	<input type="text"/> €	
Autres (précisez)		- Région	<input type="text"/> €	
.....	<input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> €	
.....	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €	
.....	<input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> €	
Travaux/Constructions	<input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €	
Matériel	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	
Charges financières	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	
Etudes	<input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> €	
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> €	
		- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> €	
		Emprunts	<input type="text"/> €	
		Dons	<input type="text"/> €	
		Produits financiers	<input type="text"/> €	
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> €	
Total dépenses	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €	← = →	Total recettes	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €



FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'APPEL A PROJET PARTENARIAT SPORT (STAGES MONTPELLIER SPORT)

Nom de la structure : Code

- **Thématique (champ réservé à l'administration) :**
- **N° Dossier (champ réservé à l'administration) :**

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :
 Qualité :
 Téléphone : Courriel :

Titre :

Montant demandé : €

Je soussigné Nom et prénom

Fonction : Tél : Mail.....
 atteste avoir pris connaissance de la lettre de cadrage.

Thème(s) d'activité(s) :

- Sports Activités famille Projet La tête et les Jambes

Localisation : (cocher le ou les secteurs concernés par le projet)

- Montpellier centre Mosson Croix d'argent Port Marianne
 Hôpitaux - Facultés Les Cévennes Près d'Arènes

- L'activité est prévue :** dans un équipement de la Ville (laissé au choix de la Ville)
 dans un équipement en particulier proposé par l'association.....
 dans un lieu ressource proposé par l'association

Age des enfants : 2 à 5 ans 6 à 12 ans 13 à 17 ans + de 18 ans

Matériel : (L'association fournit l'ensemble du matériel nécessaire au projet)

Objectifs pédagogiques :
.....
.....
.....

Critères d'évaluation du projet :
.....
.....
.....

Organisation du projet :

Calendrier d'intervention	Horaires d'intervention	Périodes d'intervention
<p>Nom de l'intervenant 1 :</p> <p>Nom de l'intervenant 2 :</p> <p>Nom de l'intervenant 3 :</p> <p>Assurance de l'association</p>	<p><input type="checkbox"/> 10h à 12h</p> <p><input type="checkbox"/> 14h à 16h</p> <p><input type="checkbox"/> Journée (9h30 à 16h30)</p> <p><input type="checkbox"/> Dimanche matin (9h30 à 11h30)</p> <p>Diplôme 1 :</p> <p>Diplôme 2 :</p> <p>Diplôme 3 :</p> <p>(préciser les qualifications, compléter en annexe si nécessaire, fournir photocopie)</p> <p>Fournir photocopie de l'attestation d'assurance</p>	<p><input type="checkbox"/> Février (du 21 au 25 Février 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Février (28 Février au 4 Mars 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Printemps (25 au 29 Avril 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Printemps (du 2 au 6 Mai2022)</p> <p><input type="checkbox"/> 8 dimanches du 8 mai au 26 juin 2022</p> <p><input type="checkbox"/> Eté</p> <p><input type="checkbox"/> Hiver (du 24 au 28 Octobre 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Hiver (du 31 Octobre au 4 Novembre 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre d'enfants encadrés :</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (à préciser et justifier) :</p> <p>.....</p>

Fournir la photocopie des diplômes et de l'attestation d'assurance

Budget (Dépenses = Recettes. Inclure le montant de la subvention sollicitée auprès de la Ville de Montpellier)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> €	Cotisations des membres	<input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> €
Charges de personnel	<input type="text"/> €	Dont (détail):	
Autres (précisez)	<input type="text"/> €	- Etat	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Travaux	<input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> €	- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> €
		Dons	<input type="text"/> €
		Produits financiers	<input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> €
Total dépenses	<input type="text"/> €	← = →	Total recettes <input type="text"/> €

Nom de la structure : Code

- **Thématique (champ réservé à l'administration) :**
- **N° Dossier (champ réservé à l'administration) :**

Responsable de la structure :

Nom de la ou du Président(e) :

Date de naissance :

Siège social :

Antenne locale (si adresse différente du siège social) :

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Date de naissance :

Titre du projet :**Objectifs du projet :**

.....

.....

.....

Nouveau projet: oui non**Dates et Lieux****Localisation :** (cocher le ou les secteurs concernés par le projet) Montpellier centre Mosson Croix d'argent Port Marianne Hôpitaux - Facultés Les Cévennes Près d'Arènes Tous**L'activité est prévue :** Dans un équipement de la Ville (laissé au choix de la Ville)..... Dans un équipement en particulier proposé par l'association..... Dans un lieu ressource proposé par l'association**Publics visés** 12 à 18 ans 18 à 29 ans + de 29 ans**Montant demandé :****Documents du projet (à fournir obligatoirement) :**

- Les devis des dépenses mentionnées au budget
- Les informations complètes sur les autres dossiers de demandes de subventions déposées
- Le calendrier des différentes étapes du projet et les contacts pris à ce sujet (mise à disposition de salles, programmation, ...) et toute pièce que vous jugeriez utile pour l'étude de votre dossier.

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Fonds propres	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €
Charges de personnel	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Dont (détail):	
Autres (précisez)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €	- Etat	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Travaux	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Dons	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Produits financiers	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Total dépenses	0 € ← = →	Total recettes	0 €

Article 1 – Objet

La Ville de Montpellier propose aux associations la Bourse Animation Jeunes afin de les encourager et soutenir leur projet en direction des montpelliérains de 12 à 29 ans.

Cette bourse s'adresse également aux associations dont les membres du bureau ont moins de 30 ans.

Article 2 – Conditions

L'étude des demandes est soumise à la présentation d'un dossier conforme et à l'acceptation du règlement.

Le montant de l'aide de la Ville ne peut excéder le tiers du budget global de l'action.

Pour qu'un dossier soit éligible, chaque association doit obligatoirement faire appel à d'autres financeurs.

Article 3 – Attribution

Les associations devront présenter la thématique, la motivation, le plan de financement, les moyens de médiatisation. Une même association, sauf exception motivée, n'aura pas la possibilité de présenter deux projets durant la même année.

Le Conseil Municipal délibèrera sur les montants alloués des projets éligibles.

Article 4 – Versement

Si le projet est subventionné, la bourse sera versée sur le compte bancaire de l'association.

Article 5 – Promotion, diffusion, communication

Les associations accepteront que la Ville de Montpellier rende compte médiatiquement de leur action subventionnée au moment qu'elle choisira et sous la forme qu'elle décidera.

Elles s'engagent de leur côté à faire mention du soutien de la Ville de Montpellier sur les supports de communication qu'elles éditeront et devront les faire valider par la Ville.

Article 6 – Responsabilité

La Ville de Montpellier ne sera en aucun cas responsable des conditions dans lesquelles le projet est réalisé. Les associations devront elles-mêmes respecter les conditions réglementaires et contracter les assurances nécessaires.

Article 7 – Application du règlement

La participation à la Bourse Animations Jeunes implique l'acceptation du présent règlement et de ses clauses ainsi que l'acceptation de la déclaration sur l'honneur de la Ville pour toute demande de subvention.

Article 8 – Retrait et dépôt des dossiers

Les dossiers sont à retirer au **Service Jeunesse, Espace Montpellier Jeunesse, 1 place Francis Ponge - 04 34 46 68 28** ou à télécharger sur le site Web de la Ville.

Le dépôt s'effectue à l'Hôtel de Ville à l'intention du **Service Ingénierie Partenariale – Direction des Finances**.

**Avant le dépôt de votre dossier,
nous vous recommandons de contacter le Service Jeunesse, afin d'étudier la faisabilité du projet**

Montpellier, le

Signature du Président
Précédée de la mention « lu et approuvé »

FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'APPEL A PROJET PROPOSITIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DANS LES ECOLES (PACE)

Nom de la structure : Code

- **Thématique (champ réservé à l'administration) :**
- **N° Dossier (champ réservé à l'administration) :**

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Renouvellement ou poursuite d'un projet **ou** Nouveau projet

Domaine artistique, patrimonial ou scientifique :

- | | | | |
|---|----------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Théâtre | <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Arts plastiques |
| <input type="checkbox"/> Arts appliqués | <input type="checkbox"/> Cirque | <input type="checkbox"/> Livre et lecture | <input type="checkbox"/> Patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Cinéma/Audiovisuel | <input type="checkbox"/> Jeux | <input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique | |

Volet culturel du projet d'école ci-joint en fin de dossier

Les demandes non accompagnées du Volet culturel ou du Parcours culturel* ne seront pas examinées.

*Document de bilan des parcours culturels 2019/2020, envoyé dans les écoles en juin dernier.

Identification de l'établissement scolaire demandeur

Circonscription

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Montpellier Nord | <input type="checkbox"/> Montpellier Sud | <input type="checkbox"/> Montpellier Centre |
| <input type="checkbox"/> Montpellier Est | <input type="checkbox"/> Montpellier Ouest | |
| <input type="checkbox"/> Maternelle | <input type="checkbox"/> Élémentaire | <input type="checkbox"/> RAR <input type="checkbox"/> RRP |

NOM DE L'ECOLE	ADRESSE COMPLETE	TELEPHONE et EMAIL

ENSEIGNANT RESPONSABLE DU PROJET		
NOM	PRENOM	E-MAIL

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU PROJET													
Nombre de classes par niveau						Total classes	Nombre d'élèves par niveau						Total élèves
Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		Mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	

Responsable du suivi de la demande

STRUCTURE CULTURELLE DE L'ARTISTE INTERVENANT (ASSOCIATION – SARL – SA)	ADRESSE COMPLETE (N° DE RUE – CODE POSTAL)	N° TELEPHONE N° DE PORTABLE EMAIL
ARTISTE (INTERVENANT) NOM ET PRENOM	ADRESSE COMPLETE	N° TELEPHONE N° DE PORTABLE EMAIL
DIPLÔMES OBTENUS	PARCOURS PROFESSIONNEL ET ARTISTIQUE	

FICHE A COMPLETER Obligatoirement AVEC L'ARTISTE INTERVENANT

(L'école et l'association / artiste doivent en garder une copie)

Tout changement de partenaire artistique et culturel doit passer par le service éducation artistique et culturelle de la DRAC (n° de tél. 04.67.02.32.54 ou 56).

ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE* (Loi 88-20 du 6 janvier 1988*) valable pour l'année scolaire en cours.

OUI : LA JOINDRE AU DOSSIER

EN COURS : INDIQUER LA DATE DE DEMANDE A LA DRAC

Le service éducation artistique et culturel ne délivre pas d'attestation de compétence professionnelle.

Contacts pour obtenir une attestation de compétence :

- Théâtre, cirque et arts plastiques 04 67 02 32 41
- Cinéma/audiovisuel, danse et musique 04 67 02 32 43
- Livre et lecture, radios 04 67 02 32 73
- Action culturelle du patrimoine 04 67 02 32 81
- Archéologie 04 67 02 32 73
- Ethnologie 04 67 02 32 19

*« ... Celle-ci est attribuée éventuellement au vu des diplômes mais surtout des productions, des publications, des expositions, des interventions. Vous préciserez la nature de vos travaux de création de production ou de recherche en cours. A l'appui de votre demande, vous indiquerez également ce qui vous motive particulièrement à entreprendre un travail artistique avec des enfants ou des jeunes, le cas échéant, l'expérience que vous avez acquise de ce genre d'interventions, ce que vous en attendez pour votre travail ou la manière dont vous le situez dans le champ de vos activités. »

Dans le cas d'un renouvellement d'attestation de compétence, l'artiste doit joindre à sa demande un bilan des actions menées l'année scolaire précédente.

BOEN N°5 du 1^{er} février 2007

PROJETS D'ECOLE ET D'ETABLISSEMENT

Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement

NOR : MENE0700135C – RLR : 514-7 ; 520-0 – CIRCULAIRE N°2007-022 DU 22-1-2007

Un contexte renouvelé

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a récemment rappelé que l'éducation artistique et culturelle, partie intégrante de la formation générale, contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences que la Nation doit à tous ses élèves. Elle engage également chaque structure scolaire à élaborer un projet d'école ou d'établissement définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en précisant les activités scolaires et périscolaires qui y concourent.

Parallèlement, les structures soutenues par le ministère de la culture et de la communication ont dorénavant l'obligation d'inscrire une dimension éducative dans les contrats d'objectifs qu'elles signent avec les directions régionales des affaires culturelles. En outre, la plupart des institutions soutenues par les collectivités territoriales qui maillent le territoire national développent aujourd'hui des politiques éducatives en directions des publics scolaires.

Ce contexte renouvelé impose dorénavant à la communauté éducative de chaque école ou établissement de construire une politique ambitieuse de formation artistique et culturelle mobilisant l'ensemble des vecteurs qui peuvent y contribuer en veillant à les articuler au mieux de l'intérêt de l'élève.

En quoi votre projet est-il en lien avec des événements ou manifestations culturelles locales ?

En quoi votre projet est-il partagé avec d'autres écoles, collèges, centres de loisirs ?

La thématique de votre projet est-elle commune à un séjour en classe de découverte ?

Avec quelle structure ou institution culturelle envisageriez-vous un partenariat ?

(qui pourrait aboutir à une convention ou à un jumelage)

Objectifs pédagogiques – artistiques et culturels

BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES PREVUES		RECETTES ESCOMPTEES	
Fournitures (préciser)		Subvention totale demandée dans le cadre du PLEAC (Plan Local pour l'Education Artistique et Culturelle)	
Coût de transport			
Cout des intervenants artistiques Nbre d'heures <input type="text"/> (le nbre d'heures ne peut excéder 20)			
Autre(s) (préciser)		Autre(s) financement(s) Ressources propres	
TOTAL DES DEPENSES	0 €	TOTAL DES RECETTES	0 €

AVIS ET SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE

(NOM)

AVIS DE L'IEN

(NOM)



FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'APPEL A PROJET DE CLASSE DECOUVERTE

Nom de la structure : Code

Affiliation à l'OCCE : Oui Non

Montant demandé €

Présentation du projet

Ecole : Quartier : ZEP : Oui Non

Nom du (de la) Directeur (trice) :

Classe : Nombre d'enfants :

Nom de l'enseignant :

Nombre de jours du séjour : Hébergement : Oui Non

Lien avec un autre projet: Oui Non

Si oui, lequel (école-enseignants) ?

Période et Accueil

Rousse (septembre-décembre)

Neige (janvier-mars)

Verte (avril-juin)

Dates Souhaitées (2 dates au moins) :

1 :

2 :

Organisme et structure d'accueil (possibilité de 2 choix)

Organisme 1 : structure :

Organisme 2 : structure :

Les dates et organismes seront fixés en tenant compte de vos souhaits et en fonction des disponibilités.

Thématique :

- | | | | |
|---|---|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Activité sportive | <input type="checkbox"/> Equitation | <input type="checkbox"/> Cirque | <input type="checkbox"/> Théâtre |
| <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Citoyenneté | <input type="checkbox"/> Lecture - écriture |
| <input type="checkbox"/> Mer-littoral-bateau | <input type="checkbox"/> Nature-environnement | <input type="checkbox"/> Neige | |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine-histoire-découverte des capitales | <input type="checkbox"/> Autre :..... | | |
| <input type="checkbox"/> Sciences-astronomie | <input type="checkbox"/> Découverte des richesses du Languedoc Roussillon | | |

Plan de financement du projet (Les dépenses doivent être égales aux recettes)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Participations Parents	<input type="text"/> €
Transport	<input type="text"/> €	Subventions (détail):	
Hébergement	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €
Repas	<input type="text"/> €	- Autres	<input type="text"/> €
Activités / Visites	<input type="text"/> €	Autres (à préciser)	
Autres (à préciser)		-	<input type="text"/> €
-	<input type="text"/> €	-	<input type="text"/> €
-	<input type="text"/> €	-	<input type="text"/> €
-	<input type="text"/> €		
Total dépenses	0 € ← = →	Total recettes	0 €

Visa du (de la) Directeur (trice) :

RESERVEE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

C5

A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION (FONCTIONNEMENT OU PROJET)

Nom de la structure : Code
(réservé à l'administration)

- Discipline artistique (champ réservé à l'administration) :
- N° Dossier (champ réservé à l'administration) :

La compétence culturelle de la Ville de Montpellier est centrée sur l'action culturelle :

- Mise en œuvre d'actions de proximité au quotidien, à travers un lien social avec un équipement,
- Organisation de manifestations dans l'espace public ou dans les équipements de la Ville.

Les artistes et structures bénéficiaires doivent contribuer à valoriser un quartier, un bassin de vie et contribuer à dialoguer avec les autres ressources municipales : maisons pour tous, établissements scolaires, établissements d'enseignements artistiques, EHPAD, associations, etc.

Les résidences d'artistes accompagnées devront systématiquement faire l'objet d'actions culturelles à l'échelle du quartier du lieu d'accueil de celles-ci et construire un véritable dialogue avec les partenaires et institutions de celui-ci.

Les critères d'attribution des subventions (délibération n°V2021-010 du 8 février 2021)

- ✓ valeur intrinsèque du projet
- ✓ inscription dans le territoire
- ✓ présence d'artistes émergents, de pratiques novatrices
- ✓ exigences de parité artistique
- ✓ vitalité de l'association
- ✓ public visé
- ✓ financements d'autres partenaires.

Remplir une seule fiche pour le fonctionnement et autant de fiches que de projets.

Nom du responsable du suivi de la demande:

Nom : Prénom :
Qualité :
Téléphone : Courriel :

Fonctionnement
(gestion globale et courante de l'association)

OU

Projet
(exposition, résidence artistique,
manifestation...)

Renouvellement d'un projet
 Nouveau projet

Montant demandé: _____ €

(Un montant minimum de 1000€ est fixé pour les subventions dans le domaine du spectacle vivant)

Montant du budget prévisionnel global de l'association 2022 : _____ €

Publics visés, actions spécifiques

- Education Artistique et Culturelle (EAC) Politique de la Ville* tous publics
- 0 – 2 ans 3 – 5 ans 6 – 10 ans 11 – 18 ans 19 – 24 ans 25 – 29 ans 30 – 64 ans 64 ans et plus

* Les 12 Quartiers Politique de la Ville (QPV) sont : Mosson, Celleneuve, Petit Bard-Pergola, Cévennes, Pas du loup - Val de Croze, Gély, Figuerolles, Vert-bois, Aiguelongue, Pompignane, Près d'Arènes et Lemasson.

A COMPLETER DANS LE CADRE D'UN PROJET

Titre :

Nom du porteur de projet ou des membres du collectif (direction artistique) :

Présentation et objectifs :

Dates :

Lieux et localisation : (cocher le ou les secteurs concernés par le projet)

Montpellier centre
 Hôpitaux - Facultés

Mosson
 Les Cévennes

Croix d'argent
 Près d'Arènes

Port Marianne

Programmation :

- Dans un équipement de la Ville (préciser).....
- Dans un équipement proposé par l'association (préciser).....

DOCUMENTS RELATIF AU PROJET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2022

- Un courrier de demande d'attribution de subvention, à l'attention de M. le Maire de la Ville de Montpellier
- Une présentation synthétique, claire et structurée du projet, mettant en avant les enjeux, les objectifs du projet, le calendrier prévisionnel de mise en œuvre, les publics visés, les quartiers investis (2 pages maximum)
- Les devis des dépenses mentionnées au budget prévisionnel
- Une revue de presse, le cas échéant
- Le calendrier des différentes étapes du projet et les contacts pris à ce sujet (mise à disposition de salles, programmation, ...)
- Toute pièce jugée utile pour l'étude de votre dossier.

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Fonds propres	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €
Charges de personnel	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	Dont (détail):	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Autres (précisez)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 0 €	- Etat	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Métropole de Montpellier	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Travaux	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €	- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Dons	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Produits financiers	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> €
Total dépenses	0 € ← = →	Total recettes	0 €